



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1988-1989

21 MARS 1989

PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE A LA SELECTIVITE DES RECRUTEMENTS
DANS LA FONCTION PUBLIQUE
DEPOSEE PAR M. **DEFOSSET** ET CONSORTS

PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE A LA SELECTIVITE DES RECRUTEMENTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le Conseil de la Communauté française,

— Constatant que l'article 196 de la loi-programme du 30 décembre 1988 a supprimé la commission consultative des recrutements sélectifs, laquelle émettait des avis sur la répartition d'un contingent annuel d'autorisations de recrutement dans les ministères et les parastataux non-entreprises et sur les plans de recrutement des entreprises publiques;

— Vu la nécessité de pratiquer, dans la politique de recrutement de la fonction publique, une stricte sélectivité linguistique, afin notamment de n'autoriser de nouveaux recrutements que pour alimenter les cadres linguistiques les plus défavorisés;

— Demande à l'Exécutif de la Communauté française d'intervenir auprès du gouvernement national afin que soit remis en place un dispositif de contrôle des recrutements à la fonction publique.

L. DEFOSSET.
E. KLEIN.
F. ANTOINE.
G. CLERFAYT.